

La Gazette de Noyant d'Allier



Journal municipal trimestriel

- Nouvelle édition -

JANVIER 2011 N°12



Mes meilleurs vœux



Sommaire:

Page 1	Infos - édito - vœux
Page 2	100 ans Mme Vang
Page 3	Conseil Municipal - Sages
Pages 4 et 5	Commerces et entreprises nouvelles
Pages 6	CAUE
Pages 7 et 8	Associations, agenda.

Encore plus d'infos locales sur www.noyantdallier.fr

Cette Gazette relate plusieurs créations d'entreprises et cela malgré la crise économique.

Je voudrais féliciter et encourager ces jeunes entrepreneurs. Le maintien et le développement de nos activités économiques sont l'affaire de tous. La survie de nos commerces, artisanats ou autres passe par la confiance que nous leur accordons.

Une collectivité doit être également un moteur d'essor économique en créant une dynamique et une attractivité de son territoire. C'est ainsi que votre Conseil Municipal s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche de développement touristique. Ce travail porte aujourd'hui ses fruits grâce aux efforts de tous les acteurs (associations, privés, collectivités,...). Récemment, suite à une réunion organisée au Conseil Général par Jean Paul Dufregne, les collectivités présentes (Conseil Régional, Conseil Général, Communauté de Communes, Commune de Noyant) se sont prononcées favorablement sur un projet de développement du site de Noyant (création de nouvelles activités sur le carreau de la mine, voie verte,...). Prochainement, une



Le mot du Maire

association de préfiguration sera mise en place entre les différents partenaires pour réfléchir aux priorités des investissements et trouver les financements. Nous étudions également la création d'un SMAT (Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique) afin d'intégrer à cette démarche les autres sites

touristiques du secteur.

Avec la création de la MARPA (Maison d'Accueil Rural pour Personnes Âgées), les travaux doivent débuter en juin 2011, notre commune devrait retrouver une vraie dynamique économique dans les années à venir. Comptez sur notre volonté pour agir en ce sens.

Au seuil de cette nouvelle année, permettez-moi, au nom du Conseil Municipal, de vous offrir tous nos vœux de bonne et heureuse année 2011 et surtout une bonne santé. Egalement toutes nos pensées et nos vœux de rétablissement à l'égard de nos concitoyens souffrants, en renouvelant toutes nos félicitations à notre centenaire dernièrement fêtée.

Michel Lafay

Le Maire et son conseil municipal vous souhaitent

d'agréables fêtes de fin d'année

Tous les Noyantais sont invités à venir fêter

la nouvelle année à la salle des fêtes

le samedi 8 janvier à 14h30

Lors de la cérémonie des vœux.



Infos

CONSEIL DES ENFANTS

Les élèves du RPI ne Noyant et Châtillon ont procédé, lors d'un vote, au renouvellement d'une partie de leurs représentants au Conseil des Enfants.

Les nouveaux Conseillers :

CE2 :

- Auriane Ferrand
- Clélia Cadarossane Saïb (nouveaux élus)

CM1 :

- Lucas Barbier
- Blanche Saint Léger
- Guillaume Magne (nouvel élu)

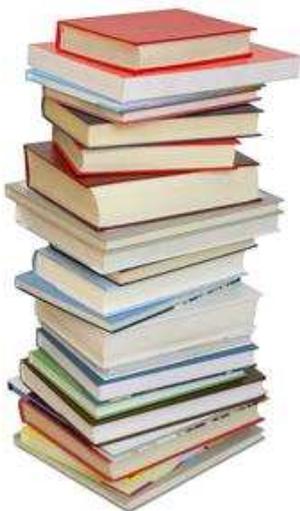
CM2 :

- Noémie Lanne
- Jules Piccand
- Cléopée Jacquet (nouvelle élue)

Relais Bibliothèque

Permanences à la Mairie de 15h30 à 17h30 les vendredis :

- les 7 et 21 janvier ;
- les 4 et 18 février ;
- les 4 et 18 mars.



NOYANT A FETE SA CENTENAIRE LORS DU REPAS DU CCAS

Née le 10 novembre 1910 à Pakha au nord du Vietnam d'une famille de paysans, Mme Vang-Remery participe très tôt aux travaux des champs.

Victime des différentes guerres qui ont touché sa région natale, Mme Vang a dû se déplacer à plusieurs reprises (Hanoi en 1948 puis Dalat en 1953 au centre du Vietnam).

Son fils Louis, né en 1935, arrive en France en 1957. Il lui faudra entamer sept fois des démarches avant de pouvoir enfin faire venir sa maman à Nîmes en 1984.

Deux ans plus tard, Mme Vang obtenait la nationalité française. Elle venait s'installer dans notre commune en 1986, entourée de son fils Louis et de sa belle fille Arlette qui veillent sur elle quotidiennement.



Mme Vang-Remery entourée de son fils Louis et de sa belle fille Arlette

Que se passait-il en 1910 ?

- Naissance du guitariste de jazz Django Reinhardt le 23 janvier.
- Une loi pour la retraite à 65 ans est votée en France le 12 février.
- Le passage de la comète Halley provoque une véritable psychose aux Etats Unis le 20 mai.
- Marie Curie isole le radium le 7 septembre.
- Le Portugal devient une république le 4 octobre.



La centenaire a été fêtée comme il se doit par Jean-Paul Dufrègne, Président du Conseil Général, Michel Lafay, Maire, les élus de Noyant et les soixante quinze convives au repas du CCAS. En plus des traditionnels cadeaux offerts par la commune et les invités, Jean Paul Dufrègne lui a remis la médaille du Conseil Général de l'Allier.

Echos du Conseil

Le Conseil Municipal a suivi l'évolution des dossiers concernant la **mise à 2 fois 2 voies de la RCEA** et le changement statutaire du **SIEGA** (devenu Syndicat Départemental de l'Energie).

L'achat d'un **lecteur de Puces** a été décidé pour mieux gérer le problème des chiens errants.

L'effort concernant **les décorations de Noël** sera porté, cette année, sur l'embellissement du sapin de la place du village.

Les élus ont fait le point sur l'activité en extension du **centre de loisirs**. Le Conseil étudie la possibilité d'accueillir les enfants de 4 à 6 ans. Satisfait du **Chantier International 2010**, le Conseil a décidé de reconduire le dispositif en 2011.

Les élus ont évoqué les changements dans les **commerces noyantais** et salué l'arrivée de

nos **nouveaux boulangers**.

La saison touristique a été cette année en demi-teinte en raison surtout de la crise économique. Des signes positifs apparaissent néanmoins avec des perspectives d'investissements importants du Conseil Général et du Conseil Régional sur le site de la mine et pour la Voie Verte.

Le Conseil Municipal a étudié **les plans de la future MARPA**. Les travaux devraient commencé en juin 2011 et se terminer un an plus tard.

Les travaux seront conduits par « Allier Habitat », par contre, l'aménagement des extérieurs reviendra à la commune.

Cet agencement se fera dans le cadre d'un projet plus large **d'aménagement du bourg** étalé sur plusieurs années.



Le 17 novembre, le Conseil de Sages de Noyant s'est réuni en présence de Michel Lafay, Maire, et de Guy Dauchat, adjoint à la communication et à la démocratie locale.



Les « Sages » ont abordé les problèmes de sécurité et de stationnement sur la place du village et aux abords de l'école. Leurs remarques pratiques seront prises en compte lors du projet de rénovation du bourg. Ils ont regretté le manque de civisme de certains de nos concitoyens.

Ils se sont également inquiétés des constructions, sans autorisation, de garage ou d'extension de bâtiment dans leur entourage. Les élus ont pris bonne note. Une information sera diffusée dans la Gazette du printemps pour rappeler les démarches à effectuer en cas de travaux et la Mairie contactera les services du cadastre.

Après différentes informations demandées aux élus, le Conseil des Sages a pu découvrir en « avant première », après les élus municipaux, les plans de la MARPA dont la construction démarrera au printemps.

Les membres du Conseil des Sages communiquent :

« Noyant d'Allier est devenu une commune touristique (Pagode, Musée de la Mine, Vélorail, ...) accueillant de plus en plus de visiteurs.

Les propriétaires, ainsi que les locataires, sont tenus de nettoyer leur « devant de porte », ils doivent respecter les voisins qui font des efforts pour que Noyant, ville d'accueil, village de tourisme, représente bien notre commune au-delà du département. Le fleurissement de la ville doit être respecté et non dégradé.

Le Conseil des sages souhaite que la situation de la « maison Levan » qui nuit à l'environnement de notre cité, trouve rapidement une solution. Il souhaite également que du sel de déneigement soit à la disposition de la population. »

Ouverture de la mairie :

La mairie est ouverte du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ainsi que le samedi matin de 9h à 12h.

Tél. 04 70 47 21 14

mairie@noyantdallier.fr

site web : www.noyantdallier.fr



Permanences des élus

Michel Lafay (Maire)

Samedi de 11 à 12h et sur rendez-vous.

Yves Petiot (Adjoint)

Sur rendez-vous le mercredi matin, le vendredi après-midi et le samedi matin.

Guy Dauchat (Adjoint)

Sur rendez-vous le mercredi après-midi et le samedi matin.

Marian Bogacz, Marie Soubrier (Adjoints) et **Julien Gayet** (conseiller délégué) :

sur rendez-vous.



Prochaine Gazette

Le prochain numéro de la gazette paraîtra début avril 2011.

La date limite du dépôt des articles est fixée au 1er mars 2011.



Infos



La réunion publique 2011 se tiendra le samedi 12 février 14h30 à la salle des fêtes.

Le projet de la MARPA sera présenté à la population.

Encore plus d'infos locales sur www.noyantdallier.fr

« Les boulangers »

C'était la grande affluence lors de la sympathique manifestation organisée en l'honneur « des boulangers » le dimanche 24 octobre. (*)



En effet, pour cette soirée, deux boulangers étaient à l'honneur.

Christophe et Coralie Poumarat quittent Noyant après 6 ans ½ d'exercice, et Anne et Michel Dal Molin arrivent d'Aix en Provence.

C'est la première installation pour Michel Dal Molin.

« Pour nous, ça été un coup de cœur. Après avoir découvert cette commune sur Internet, nous pensions avoir fait une erreur de localité !

La visite et la découverte du village avec Christophe Poumarat nous a emballés, déclarent Anne et Michel Dal Molin. Nous apprécions le contact familial avec les clients. «Une chambre de pousse sera installée pour la cuisson du pain afin de satisfaire le plus grand nombre de clients toute la matinée », conclut Michel.



La réouverture de la boulangerie a eu lieu mardi 9 novembre.

Nicole Bogacz

(*) en présence de Michel Lafay, maire, des élus noyantais, Jean Marie Pagliaï, maire de Meillers, Denis Villechenon, maire de Gipy et de nombreuses associations.

La municipalité tient à remercier la famille Poumarat qui a développé ce commerce et facilité la reprise de l'activité. Nous leur souhaitons beaucoup de réussites dans leur nouvelle vie professionnelle.

A la découverte des entreprises nouvellement installées

Les élus Noyantais sont allés visiter deux entreprises installées ces dernières années sur notre territoire pour leur apporter leurs encouragements. Ils ont ensuite été reçus par la famille Hardy, dans leur ferme de « Frenière d'en haut », pour inaugurer le « chemin des chèvres ». (carte du parcours dans la gazette n° 11)



Séverine et Guillaume Potier nous ont accueillis au lieu-dit "Villars" où ils produisent et vendent leurs fromages de chèvres depuis cet été.

Voir article ci-contre

Leur magasin est ouvert toute l'année aux horaires suivants :

- Lundi et samedi : 9h - 11h30 / 15h - 17h30
- mercredi / jeudi / vendredi : 15h-17h30
- dimanche et jours fériés : 9h - 11h30

09 75 96 14 91



Maya Wittrant nous a accueillis à la ferme des Jobinauds, site de l'entreprise Masalchi.

L'ancien bâtiment agricole, autrefois exploité par la famille Carrelet, a été entièrement aménagé pour fournir à l'entreprise des locaux modernes et pratiques.

L'entreprise Masalchi emploie 6 salariés. Sélectionneur d'épices et fabricant de mélanges d'épices moulus sur meule de pierre et issus de l'agriculture biologique, elle est parmi les plus importantes entreprises françaises dans cette spécialité.

Une explosion d'arômes et de couleurs nous a submergés dès l'entrée dans les locaux : Curcuma, poivre, ras el hanout, garam masala, curry, plus de 100 références d'épices et 20 mélanges sont ensachés sur place avant livraison.

Les produits sont également disponibles en magasins bio, mais la vente se fait principalement en ligne : www.epicebio.com

Des Fermiers d'Argent à Noyant !

Suite à l'ouverture de leur fromagerie il y a 3 mois, Séverine et Guillaume Potier ont participé au concours régional des produits fermiers d'Auvergne « Fermier d'Or » dans la catégorie « fromages de chèvre ». Ils ont eu le plaisir de recevoir le deuxième prix dans la catégorie « brique de plus de 10 jours » et le troisième prix dans la catégorie « brique de 5 à 10 jours ». « Joli doublet pour une première participation ! » s'exclame Séverine, « toutefois, nous sommes conscients que d'une année sur l'autre, les jurys changent, donc les goûts aussi ; il est possible que nous ne gagnions aucun prix l'année prochaine... mais dans l'immédiat, savourons ces 2 prix là, l'implication que nous mettons dans notre travail commence à payer, nous en sommes très heureux ! »

La Ferme de Villars produit des fromages pur chèvre au lait cru, moulés à la louche, et dispose d'une gamme assez large : Guillaume précise « nous produisons des crottins, briquettes, tonnelets, pyramides cendrées, faisselles et bientôt des yaourts et des apérobiques. Nous vendons une partie de nos produits à la ferme et l'autre partie à des restaurants, épiceries, et bientôt en grande surface. Les bons échos de nos clients sont notre première source de satisfaction, mais il est vrai que ces 2 distinctions dans un concours d'envergure régionale ne nous laissent pas moins indifférents !

Communiqué

Le CAUE est une association loi 1901 dont la vocation du CAUE est de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Ses actions d'intérêt public fondées sur des principes fondamentaux de neutralité, d'indépendance, de partenariat sont définies par le Conseil d'Administration du CAUE en fonction des enjeux départementaux et sont déclinées suivant un programme d'actions annuel.

Habitat

Conseiller les particuliers dans le cadre de projet de construction, de rénovation en phase de réflexion sans toutefois réaliser de plans et de maîtrise d'œuvre. Sensibiliser et informer sur les aspects implantation et intégration paysagère, rénovation écologique et conception bioclimatique.

Hébergements touristiques

Conseiller, informer, sensibiliser les porteurs de projets ou propriétaires, les guider dans leur réflexion sur la faisabilité du projet. Attirer leur attention sur les éléments du bâti à valoriser, analyser les possibilités d'aménagement intérieur et le traitement des abords.

Agriculture, paysage, environnement

Favoriser l'intégration des bâtiments agricoles pour préserver la qualité des paysages de l'Allier. Conseiller les agriculteurs en amont sur l'aménagement

global de l'exploitation, implantation de leur bâtiment, matériaux et couleurs, aménagement des abords.

Sensibiliser les différents acteurs intervenants auprès des exploitants agricoles.

Collectivités locales

Cette mission peut concerner des domaines d'intervention variés, fonction des compétences des collectivités concernées. Elles visent toujours à améliorer le cadre de vie de chacun dans un esprit de développement durable des territoires.

Les principaux thèmes pour lesquels les collectivités locales peuvent solliciter conseil et assistance auprès du CAUE sont l'embellissement de l'espace public, les équipements publics, l'urbanisme (planification / réglementation), et l'aménagement (zones d'habitat, d'activités, etc...), entre autres...

Sensibilisation jeune public

Des outils pédagogiques adaptés sont mis à disposition des enseignants sur les thèmes de l'architecture, de l'Urbanisme et du paysage.

Bien vous documenter pour mieux préparer votre projet.

Le CAUE tient à votre disposition une documentation qui peut être prêtée sous conditions. Nos éditions sont téléchargeables sur le site Internet, mais elles peuvent être également retirées gratuitement dans nos locaux ou être expédiés par voie postale. Nos diaporamas peuvent être présentés sur demande par un architecte du CAUE.

Ses missions : Conseil gratuit sur place et sur rendez-vous

Le CAUE agit sur la qualité du cadre de vie



L'architecte CAUE peut vous conseiller gratuitement très en amont de votre projet pour engager une réflexion de manière objective sans pour autant se substituer au maître d'œuvre.

Nous contacter pour prendre RDV :
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 -
CAUE de l'Allier - 14 cours Jean Jaurès - 03000 MOULINS

Tél : 04 70 20 11 00 -
E-mail : caue03@wanadoo.fr – <http://www.caue03.com>

ASSEMBLEE GENERALE DE VILLAGES VIVANTS

C'est une assemblée fournie de Villages Vivants qui a dressé le bilan de l'année écoulée et programmé les manifestations pour l'année à venir.



Le président, Guy Dauchat, a souligné la qualité de la programmation de l'année passée et le côté exceptionnel de la participation du public lors des 5 manifestations, plus particulièrement lors de la soirée Jazz.

Les deux ateliers de l'association ("Arts Mêlés" et "qi gong") accueillent chacun une douzaine de participants réguliers. L'association s'emploiera à mieux faire connaître ces activités auprès de la population.

Le Bureau de l'association a été reconduit :

Président : Guy Dauchat,
Vice-présidente : Odile Mesmin
Secrétaire : Nicole Bogacz
Trésorier : Jean-François Chigot
Trésorière-adjointe : Peggy Chamorot



Les grandes lignes de la saison 2010 - 2011 :

- **Samedi 29 janvier :** soirée cabaret avec "la Ruelle en Chantier" (voir page 8)
- **Samedi 12 mars :** Soirée asiatique (voir ci-dessous pour réservations)
- **Judi Ascension 2 juin :** Concerts dans le cadre du festival Jazz dans le Bocage.
- **Août :** exposition "Arts Mêlés" sur une dizaine de jours avec une Broc'Art (brocante axée sur les arts).
- **Début octobre :** Balade culturelle autour du Chemin des chèvres.

Après un apéritif offert par Caroline au nom du "Petit d'Asie", 25 des participants se sont retrouvés autour d'une choucroute cuisinée par M. Petit au restaurant "Le Sourire de Noyant".

L'ANNEE DU LIEVRE (du Lapin ou du Chat) Samedi 12 mars en soirée

Dans la tradition des fêtes du Têt, Dragon et animations vietnamiennes accompagneront le repas asiatique servi dans la salle des fêtes.



Les places étant limitées, les réservations seront ouvertes en priorité aux Noyantais actuels ou anciens jusqu'à fin janvier.

25€ - réservations 04 70 47 33 34 ou 04 70 35 02 19

ou par mail villages.vivants@gmail.com

confirmation à réception du paiement



« Des bonbons ou un sort ! »

On croyait que la traditionnelle fête anglo-saxonne d'Halloween n'avait pas réussi à s'imposer en France.

Les jeunes sorciers et sorcières étaient pourtant nombreux cette année fin octobre aux portes de nos maisons !



Pour une parution dans la prochaine Gazette, donnez vos informations et les dates de vos manifestations en mairie avant le 1er mars 2011.



Villages
vivants

SAMEDI 29 JANVIER
SOIREE CABARET avec :
20h30

LA RUELLE EN
CHANTIER

8 janvier 14h30 :

- Vœux de la municipalité dans la salle des fêtes.

15 janvier :

- Assemblée Générale (Comité des fêtes)

29 janvier :

- Soirée cabaret avec La Ruelle en Chantier (Vil. Vivants)

12 février :

- Réunion publique

12 mars :

- Repas asiatique (Vil. Vivants) voir p. 7

20 et 27 mars :

- Elections cantonales (1er et 2ème tour)

2 avril :

- Carnaval (Comité des fêtes)

3 avril :

- Loto (Comité des fêtes)

Ateliers des mardis :

- Arts Mêlés 14H30 atelier ouvert aussi aux enfants après l'école sur inscription limitée. (Vil. Vivants)
- Qi Gong 20h00 (Vil. Vivants)

Comme signalé régulièrement aux intéressés, un espace est ouvert, dans chaque Gazette, aux associations noyantaises afin d'annoncer ou de rendre compte de leurs activités et manifestations (articles, photos,...).

Profitez-en !

Le site de Noyant est également un outil à votre service. Envoyez vos infos à :

contact@noyantdallier.fr

Pour une parution dans la Gazette n°13, donnez vos informations et les dates de vos manifestations avant le 1er mars.



Groupe Auvergnat festif, ce quatuor à l'énergie débordante prend plaisir à véhiculer sa joie de vivre et son attachement pour la chanson française. Au fil d'une plume tantôt drôle et festive, tantôt touchante et nostalgique, les mélodies prennent des airs de musique du monde.

Après plus de 150 concerts, **La ruelle en chantier** a su convaincre, suscitant immédiatement la curiosité et l'enthousiasme d'un public attachant et familial.

Le groupe prépare son deuxième album (sortie prévue en mai 2011), avant d'entamer une tournée nationale.

Réservations possibles : 04 70 47 25 86 ou 06 76 06 00 26

par mail à villages.vivants@gmail.com

Musiques et vidéos sur le site de la « Ruelle en Chantier » <http://www.latelierdenface.fr/les-artistes/la-ruelle-en-chantier/>
Retrouvez également le groupe sur Facebook ou Myspace



**ASSEMBLEE GENERALE DU
COMITE DES FÊTES LE
SAMEDI 15 JANVIER 2011**

A l'occasion de son assemblée générale, le Comité des Fêtes de Noyant d'Allier décidera de ses orientations et de l'organisation du carnaval le 2 avril et du loto le 3 avril.



SOIREE THEÂTRE DU 14 NOVEMBRE

Après-midi fort réussi et les rires ont fusé ! avec la troupe "double v. c." de St-Hilaire

